

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3379 - Vendredi 19 Avril 2019 - Prix : 200 Fc

CLASSEMENT MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Les Comores en chute libre



Le classement mondial de la liberté de la presse, qui évalue chaque année la situation du journalisme dans 180 pays, montre que la haine des journalistes a dégénéré en violence, laquelle est facteur d'une montée de la peur. Le nombre de pays considérés comme

sûrs, où les journalistes peuvent exercer leur métier en toute sécurité, continue de se réduire, tandis que les régimes autoritaires renforcent leur emprise sur les médias. Aux Comores, le rapport révèle une hausse des atteintes à la liberté de presse.

LIRE SUITE PAGE 3

CONFLIT AU CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS
Que le meilleur gagne !

LIRE PAGE 3

Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Avril 2019

Lever du soleil:
06h 12mn
Coucher du soleil:
18h 02mn

Fajr : 05h 01mn
Dhouhr : 12h 12mn
Ansr : 15h 18mn
Maghrib : 18h 05mn
Incha : 19h 20mn



CULTURE-EXPOSITION

Laboratoire d'Arts : la course au grand défi

Dans leur atelier, les jeunes qui constituent le Laboratoire d'Arts disent vivre des moments de joie à travers la peinture, l'art, la culture, la couture, la photographie et bien d'autres. Alors ils décident de se lancer un défi après plus de trois mois de travail acharné, 24/24 dans leur atelier de Hankounou. L'exposition qui aura lieu du 22 au 27 avril à la Maison de l'Ecotourisme va entrer dans les annales pour ces jeunes qui ont comme objectif de valoriser la culture et l'art des îles Comores.

Faire tout ce qui est possible dans l'art et la culture, tel est l'objectif que se fixent les jeunes du Laboratoire d'Arts. Ce collectif constitué de jeunes ne dépassant pas les 25 ans, vit d'une seule passion. « Notre laboratoire est un endroit où on fait des expériences. On essaie tout ce qui est possible avec la peinture, la photographie, la vidéo, l'art, la culture et la musique », explique Khair-Eddine Abdou alias LSH, membre du collectif. Il précise que leur structure n'est pas fermée et que

tous les artistes peuvent s'y rendre soit en allant se produire ou apporter un soutien. Bien que le milieu est très compliqué avec beaucoup de difficultés, ces jeunes talents, disent avoir ouvert pas seulement une galerie ni un atelier mais un endroit de discussion et de partage pour tous ceux qui sont intéressés à l'art plastique. Sans pointer du doigt qui que ce soit, ces jeunes regrettent qu'une telle initiative ne soit pas accompagnée par les grands artistes. « Nos aînés n'ont pas fait grand chose dans l'art. Je ne dirais pas qu'ils n'ont rien fait mais ils n'ont pas vraiment encouragé l'art comorien », regrette Toibibou Imame qui montre que parmi leurs objectifs, c'est de sortir de ce lot.

Pour LSH, le laboratoire se fixe comme mission de prouver aux parents que ce n'est pas parce que leur enfant est artiste qu'il est alors perdu ou a raté sa vie. « Nous rêvons bien de faire évoluer l'art aux Comores et faire comprendre à nos parents que ce n'est pas parce que son fils est chanteur ou peintre qu'il va rater sa vie. Et c'est ce qui bloque beaucoup de jeunes ici », renchérit LSH. Les jeunes montrent

que tout ce qu'ils font n'a qu'un seul but : donner de la valeur au secteur artistique jusqu'à s'imposer comme profession. « Notre génération, c'est une génération qui a une mentalité beaucoup plus artistique et culturelle. C'est une génération qui commence à comprendre les choses. Rien qu'avec les réseaux sociaux, notre première prestation aura du monde », précise Toibibou Imame

Pour faire preuve de démonstration, le collectif du Laboratoire d'Arts organise leur première exposition en collaboration avec la Maison de l'Ecotourisme et l'ONG Ulanga. LSH parle d'une exhibition sans thématique qui a pour effet la présentation du travail fait à l'atelier. « C'est la première fois, dit-il, alors on essaie juste de montrer ce qu'on est capable de faire et gagner au fil du temps la confiance ». Outre la visibilité et les retours d'objectifs, le collectif dit ne rien attendre en retour. Le collectif ne veut que concrétiser ce qu'il a fait en trois mois de travail. « Notre vie c'est cet atelier. Si on n'est pas à l'école ou dans un truc important pour ceux qui ont fini leurs études, on est à l'a-



Tabibou Imame membre du collectif Laboratoire d'arts

telier. C'est devenu notre chez nous », lancent-ils en chœur.

Pour réaliser ce rêve, la Maison de l'Ecotourisme et l'ONG Ulanga se sont portées volontaires. Pour le Chargé de Communication et Marketing, Azali Said Ahmed, cela est le travail effectué par la Maison de l'Ecotourisme. « Notre institution travaille en synergie avec les communes, les associations, etc., dans le domaine culturel, artistique et du patrimoine », montre-t-il. Et avec l'aspect culturel de l'évène-

ment l'institution et l'ONG ont été séduits. « Comme l'exposition a un côté éducative, et mixte, il nous a toute de suite marqué. Car, notre objectif est de faire valoir que l'art et la culture, le tourisme et bien d'autres domaines du secteur peuvent servir de piliers à notre économie », conclut-il.

A.O Yazid

LITTÉRATURE

La COI lance sa 2e édition du prix Indianocéanie

Après le succès de la première édition, la Commission de l'Océan Indien et l'Organisation Internationale de la Francophonie, avec le soutien du Conseil départemental de La Réunion et de l'agence BlueSky lancent la seconde édition du Prix Indianocéanie. C'est donc à Antananarivo, Madagascar, que l'appel à écritures a été officiellement lancé. Ce prix met à l'honneur l'expression littéraire francophone et est ouvert aux résidents majeurs des îles de l'Indianocéanie. L'appel est ouvert du 17 avril 2019 au 31 juillet 2019.

L'appel à écriture Indianocéanie est un appel à écrire des textes en français, sans genre imposé, portant sur des questionnements contemporains propres à la région Indianocéanie. Le prix récompense une œuvre littéraire originale et jamais éditée, inspirée de cet espace géographique, culturel, linguistique commun, en tant que socle de référence partagé, lieu de réinvention du monde. En effet, l'appel à écriture et la cérémonie de remise de prix sont deux temps forts de cette manifestation littéraire. Donc, ils sont l'occasion de promouvoir l'Indianocéanie, de contribuer à la promotion et à la diffusion de sa littérature, de renforcer le réseau

d'acteurs en la matière et de faire connaître le lauréat.

« C'est avec beaucoup de fierté que la Commission de l'océan Indien lance pour la deuxième année consécutive le Prix Indianocéanie. L'année 2018 avait marqué le lancement de ce premier prix littéraire au sein de nos cinq Etats membres. Le succès de la 1ère édition nous a conforté dans l'idée qu'une réelle attente était présente dans notre région, de la part des auteurs francophones de nos îles », avance Hamada Madi, le secrétaire général de la COI.

L'appel à écritures est ouvert du 17 avril 2019 au 31 juillet 2019 et voit la participation des résidents des îles

de l'Indianocéanie à savoir les Comores, la Réunion, Madagascar, Maurice, et les Seychelles, âgés de plus de 18 ans au moment du dépôt de leur manuscrit. « Ce jeune concours d'écriture s'offre comme une opportunité de valoriser la création littéraire francophone, de promouvoir la langue française, mais également de cultiver un sentiment d'appartenance à la fois à l'Indianocéanie et à la francophonie. C'est une identité francophone, insulaire et plurielle, qui vient ici s'exprimer à travers la diversité culturelle d'un espace géographique commun et le rayonnement d'une langue française en partage. Il est important que les pays de l'océan Indien puissent

aujourd'hui se fédérer autour de telles manifestations culturelles afin de promouvoir fièrement leur existence sur la scène littéraire internationale », indique à son tour Malik Sarr, ambassadeur et directeur du bureau régional de l'OIF pour l'Océan Indien. L'édition 2018 était un vrai succès avec 61 manuscrits reçus couvrants tous les genres littéraires : roman, nouvelle, recueil de poésie, pièces de théâtre, essai et contes. Le lauréat était Jean Pierre-Haga Andriamanpandry pour le roman « Le Jumeau ».

Nassuf Ben Amad

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D1, NGAZIDJA

A Moroni, Amicale a donné une leçon de réalisme à Volcan (2-1)

Le mercredi 17 avril 2019 dans la capitale, Volcan club a résisté timidement aux assauts tactiques d'Amicale Club (2-1), et cela devant son propre public. Ce duel de la 14e journée s'est particularisé par une véritable richesse en rebondissement et en suspens. Les Moroniens voient dans cette contre-performance un obstacle au retour au trio peloton de tête. « Nous avons dominé le face-à-face, mais la chance a basculé du côté des Chezaniens », regrette Tota Fahar, directeur sportif de Volcan.

La 14e journée du championnat s'est mal tournée pour Volcan Club de Moroni. Face à Amicale Club de Chezani le merc-

redi 17 avril 2019, il n'a pas réussi à enthousiasmer son propre public. De deux côtés, les gardiens de but étaient sollicités. Les occasions nettes s'étaient créées. Au début du 2e quart d'heure, une reprise instantanée du buteur d'Amicale, Mataba Salim, ouvre le 1er but (18e, 1-0). Avant dix minutes, Tchenko remet les pendules à l'heure (27e, 1-1).

Après la mi-temps, le doute a subsisté toujours. A chaque fois que les locaux perdent le ballon, Chezani trouve des espaces vides pour construire son jeu et lancer des actions menaçantes. Une combinaison à 4, du gardien de but Raveloson Jean François au défenseur Tovokely Beta pour le milieu de terrain Ramos. Une ouverture de ce

dernier a permis à El Yasser Ali de mettre les siens à l'abri (2-1). Même mené, jusqu'à la dernière seconde du temps additionnel, Volcan croyait au renversement de la situation. Mais, ses frappes étaient repoussées soit par les poteaux, soit par la barre transversale.

Du côté de Chezani, si son attaquant malgache, Loe Lahimpira n'avait pas oublié que le football est un jeu collectif, Amicale aurait aggravé le score. Volcan voit se dérober sous ses pieds l'espoir de remonter au trio de tête. « On a dominé. Mais, les grands clubs peuvent traverser des crises. Chezani était plus chanceux que nous. Pour Volcan, les matches s'enchaînent : phase nationale, coupes et championnat. Les muscles

s'engourdissent. Maintenant, on doit miser sur la Coupe, car mathématiquement, le championnat est quasi compromis », regrette Tota, directeur sportif de Volcan. Tout comme son adversaire, l'entraîneur d'Amicale, Abega Ahamada, joue pour le maintien : « Dans cette phase retour, j'ai pu combler les failles qui sont à l'origine de nos problèmes. Maintenant, je pense que l'équipe s'est mise sur les bons rails. L'avenir ne suscite plus de doute pour nous ».

Bm Gondet

Résultats

Apaches # Ngaya : 1-0
Aventure # Elan : 0-0

Fcm # Enfants des Comores : 3-3
Jacm # Abeilles : 2-1
Usm # Bonbon Djema : 2-2
Volcan # Amicale : 1-2

Calendrier, avril 2019 : 15e journée, vers 15h 00,

Samedi 20

A Chezani : Amicale # Aventure
A Mitsoudje : Abeilles # Us Mbeni
A Mitsamiouli : Ngaya # Jacm
A Moroni : Bonbon Djema # Fc Male
A Vouvouni : Enfants des Comores # Volcan

Dimanche 21 (A Mitsoudje : Elan # Apaches)

CLASSEMENT MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Les Comores en chute libre

Suite de la page 1

Les Comores perdent sept places dans le classement mondial de la liberté de la presse en 2019. De la 49e place en 2018, elles dégringolent cette année à la 56e place et perd en même temps sa première place dans la région de l'océan indien, devancé par Madagascar qui occupe la 54e place du classement. « Malgré une liberté de la presse garantie par la Constitution de 2001, l'autocensure est pratique courante chez les journalistes comoriens en raison de lourdes peines punissant la diffamation », lit-on dans le résumé du rapport de reporters sans frontières.

Le rapport cite le « manque cruel de ressources et de formation

» mais aussi « les coûts élevés de la connexion ». Selon le rapport de RSF, la couverture du référendum constitutionnel controversé de 2018 permettant au président Azali Assoumani de se représenter s'est accompagnée d'une recrudescence inhabituelle d'exactions commises contre les journalistes dans un Etat qui, en matière de liberté de la presse, faisait jusque-là plutôt figure de bon élève dans la région. Une journaliste a été menacée de poursuites par un ministre, le directeur du grand quotidien public Al-Watwan a été limogé peu après avoir exprimé, dans un éditorial, la nécessité de laisser les voix critiques du référendum s'exprimer, un reporter a été giflé pour le simple fait d'avoir pris une photo aux abords du tribunal et deux chroniqueurs de radio

toujours en prison.

L'édition 2018 du classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières (Rsf) révèle « le déclenchement d'une mécanique de la peur très préjudiciable à l'exercice serein du journalisme ». L'hostilité à l'encontre des journalistes, voire la haine relayée dans nombre de pays par des dirigeants politiques, a fini par susciter des passages à l'acte plus graves et plus fréquents, qui provoquent un accroissement des dangers et, de ce fait, un niveau de peur inédit dans certains endroits.

Au Classement 2019, la Norvège conserve pour la troisième année consécutive sa place de premier, tandis que la Finlande (+2) retrouve sa deuxième position, au détriment des Pays-Bas (4e, -1), où

deux reporters spécialistes du crime organisé sont contraints de vivre sous protection policière permanente. La recrudescence du cyberharcèlement a fait perdre une place à la Suède (3e). Au titre des bonnes nouvelles sur le continent africain, l'Ethiopie (110e, +40) et la Gambie (92e, +30) progressent significativement. Plusieurs régimes autoritaires perdent des places au Classement.

C'est le cas du Venezuela (148e, -5), où les journalistes ont été confrontés aux arrestations et violences infligées par les forces de l'ordre. Et de la Russie (149e, -1), où le Kremlin a accentué la pression contre internet et les médias indépendants, à coup d'arrestations, de perquisitions arbitraires et de lois liberticides. Le Vietnam

(176e), talonné par la Chine (177e, -1), perd également une place. Dans la Corne de l'Afrique, l'Erythrée atteint l'antépénultième place (178e, +1), malgré la pacification de ses relations avec l'Ethiopie, tandis que le Turkménistan (180e, -2) est désormais dernier, à la place de la Corée du Nord (179e, +1). Selon toujours RSF, seulement 24% des 180 pays et territoires affichent une situation "bonne" (zone blanche) ou "plutôt bonne" (zone jaune) contre 26% l'année dernière. Menaces, insultes et agressions font désormais partie des "risques du métier" de journaliste dans de nombreux pays.

Mohamed Youssouf

CONFLIT AU CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS

Que le meilleur gagne !

Le conseil de l'ordre des avocats avait organisé une Assemblée générale le 21 mars où il avait élu Me Fatoumiya Mohamed Zeina bâtonnier, en remplacement de Me Mzimba. Mais cette décision a été attaquée par l'ancien bâtonnier déchu devant la cour d'appel et la décision est attendue demain samedi 20 avril.

Un conflit oppose l'ancien conseil de l'ordre des avocats et le nouveau. Le 21 mars dernier, après avoir constaté la démission de 4 membres sur les 9 composant le Conseil de l'Ordre des avocats du barreau de Moroni, 31 avocats sur les 43 inscrits au barreau ont tenu une assemblée générale qui a décidé par la suite d'élire un nouveau conseil de l'ordre. Les avocats

présents se sont appuyés sur une violation des règles d'accès à la profession par l'ancien conseil de l'ordre et la démission de 4 des 7 membres de ce conseil pour démettre le reste de ce conseil.

A l'issue du vote, Me Fatoumiya Mohamed Zeina a été élue bâtonnier de l'ordre des avocats et a monté par la suite le Conseil. Après la désignation d'un autre bâtonnier, l'ancien à savoir Me Ibrahim Ali Mzimba ainsi que deux autres membres du conseil à savoir Me Ahamada Baco et Me Youssouf Aticki ont vivement contesté l'élection et ont porté l'affaire devant la Cour d'appel de Moroni.

Hier dans un point de presse, le nouveau conseil de l'ordre des avocats montre qu'il acceptera la décision qui sera rendu par la Cour. «

Dans l'attente de cette décision, nous, avocats au barreau de Moroni affirmons dès à présent que les hom-

mes et femmes de loi que nous sommes, prendrons parfaitement acte de la décision qui sera prononcée par la



Cour d'appel de Moroni », assure Me Mohamed Hassan. Désireux de préserver l'image du barreau et de reconquérir la confiance des justiciables et des autorités de l'Etat, le nouveau conseil de l'ordre des avocats déclare avec la plus grande fermeté que la rupture de confiance est irrémédiablement installée entre eux d'une part et Me Ibrahim Ali Mzimba et le conseil qu'il a présidé d'autre part. « En conséquence de quoi, Me Mzimba et son conseil, ainsi dépourvus de toute légitimité, de quelque manière que ce soit, en quelque lieu que soit, prétendre nous représenter », conclut-il. La décision de la Cour d'appel de Moroni est attendue le samedi 20 avril 2019.

MY

CRISE POST-ÉLECTORALE

Kamal Saindou libre, mais à la disposition de la justice

La vague d'arrestations des militants de certains opposants candidats à la présidentielle du 24 mars dernier continue. Mercredi dernier c'était le tour de Kamal

Eddine Saindou, membre de l'équipe de communication du candidat Soilihi Mohamed (Campagnard) d'être convoqué à la gendarmerie. Il est ressorti libre

hier jeudi mais tenu de se mettre à la disposition de la justice.

La vague d'arrestations des militants de certains opposants candidats à la présidentielle du 24 mars dernier continue. Les deux principaux camps concernés sont ceux du Dr Achmet et du colonel Soilihi Mohamed (Campagnard), ancien président du Conseil national de transition. Mercredi dernier, le journaliste Kamal Eddine Saindou, membre de l'équipe de communication du candidat Soilihi Mohamed, était convoqué pour interrogatoire à la gendarmerie et il est ressorti libre hier jeudi, mais tenu de se mettre à la disposition de la justice en cas de nécessité.

Dans une annonce brève sur sa

page Facebook, l'ancien correspondant de RFI à Moroni a remercié ses proches et à tous ceux et celles qui ont partagé avec lui ces 24 heures de privation de liberté. « Nous sommes ensemble. Il y a un prix à payer pour la démocratie et la paix je le sais. Je reste à la disposition de la justice de mon pays comme il m'a été demandé. Et demeure confiant de n'appartenir à aucune manœuvre de "déstabilisation" de notre cher archipel », écrit-il. Pour lui, son combat auprès de Campagnard et de ses camarades, demeure dans la voie démocratique, pour un Etat de droit. « Je tire mon chapeau au professionnalisme des enquêteurs de la brigade de recherches, qui m'ont interrogé dans le cadre de la commission rogatoire. Plus que jamais, j'ai de l'espoir pour mon pays. Seule la lutte libre »,

poursuit-il.

En début de semaine Nadia Tourqui, la porte-parole de Soilihi Mohamed était placée sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter le territoire. Il devient difficile de tenir à jour la liste des personnes arrêtées, inculpées ou simplement auditionnées. Il devient même compliqué de faire la différence. L'épouse du Dr Achmet, candidat à la présidentielle, la porte-parole du candidat Soilihi Mohamed et d'autres ont subi ces longs interrogatoires avec à la clé desquels des accusations telles que insurrection, crime, non-dénonciation de crime ou encore atteinte à la sûreté de l'Etat, surgissent.

MY



Kamal Eddine Saindou

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère des Finances et du Budget

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Réf. n°2019/16 / RCIP4 / AMI

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

« Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'une assistance technique individuel pour l'appui et le suivi des activités relatif Composante II (e-gov) »

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement additionnel dans le cadre de la quatrième phase du Programme régional d'infrastructures de communication pour l'Afrique (RCIP-4) (IDA-D3820) de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants le « Recrutement d'assistance technique individuel pour l'appui et le suivi des activités relatif Composante II (e-gov) ».

1. Objectif de la mission

L'Assistance Technique du programme e-gouv sera le responsable au sein de l'UGP de la gestion et du suivi des activités financées par le projet RCIP-4 relatives au développement et à la promotion de l'e-gouv aux Comores.

Sa mission est d'appuyer le Coordonnateur du Projet RCIP-4, ainsi que les différents départements de l'UGP dans l'étude, la préparation, l'organisation, la coordination, la passation des marchés, la gestion budgétaire, le suivi et l'évaluation des activités du Projet en matière e-gouv.

2. Travaux à faire

1. Description des activités à faire

Les responsabilités spécifiques de l'assistance technique individuel pour l'appui et le suivi des activités relatif Composante II (e-gov) sont de :

(i) Piloter en collaboration avec les responsables au sein de l'UGP les travaux de planification, de budgétisation, d'organisation, de passation des marchés, d'exécution, de suivi des indicateurs et du budget, d'évaluation de la performance, de reporting et de communication de l'ensemble des activités e-gouv du Projet ;

(ii) Fournir un appui conseil et une Assistance Technique aux ministères, agences et départements bénéficiaires des activités e-gouv financées par le Projet dans leur planification stratégique du développement de e-gouv, la définition des besoins d'appui et d'assistance par le RCIP-4, la sélection des fournisseurs et des prestataires, la coordination des travaux, la réception et l'évaluation des livrables, la mise en œuvre du programme e-gouv et l'évaluation de la performance des activités financées par le RCIP-4 en matière de e-gouv ;

(iii) Aider les cabinets et les consultants individuellement dans la mise en œuvre des activités liées au programme e-gouv, au besoin, par ex. faciliter les missions sur le terrain et les accompagner dans les réunions avec les parties prenantes ;

(iv) Assurer le secrétariat des comités de pilotage des missions des consultants et de toutes autres réunions afférentes aux activités e-gouv financées par le projet ; recevoir les rapports des consultants, les analyser et les discuter avec les bénéficiaires ; centraliser les avis et commentaires et les

transmettre aux consultants ; participer à la réception des fournitures et des travaux e-gouv financés par le RCIP-4.

(v) Assurer la coordination et la cohérence des activités e-gouv du Projet RCIP-4 avec les ministères, les organismes, les projets, les bailleurs et les autres partenaires intervenant dans le développement de l'e-gouv aux Comores ;

(vi) Mettre en place une documentation sur le secteur de l'e-gouv aux Comores (textes de loi, articles de presse, rapports, notes, guides, etc.). D'autre part, assurer une veille et mettre en place une documentation sur les meilleures pratiques et les expériences internationales en matière d'e-gouv et les partager aux différentes parties prenantes aux Comores ; et

(vii) Préparer le compte rendu et la communication de l'UGP au Comité de Pilotage et à la Banque Mondiale avec l'appui du responsable de communication du RCIP4, sur la mise en œuvre des activités du projet liées à l'e-gouv.

3. Organisation de la mission

L'assistance technique travaillera sous l'autorité du Coordonnateur du Projet RCIP-4 et en étroite collaboration avec les responsables internes du projet, ainsi qu'avec les responsables du programme e-gouv au niveau du Secrétariat Général du Gouvernement, de la future Agence du Numérique des Comores, et de chaque entité bénéficiaire et parties prenantes aux activités financées par le Projet liées à e-gouv.

Il sera également appelé à travailler avec les responsables de la promotion et du développement de l'e-gouv auprès des bailleurs de fonds, des partenaires techniques et financiers des Comores, et autres entités impliquées dans le développement de l'e-gouv. Conformément au plan de travail qu'il aura à élaborer, et avec l'autorisation du Coordonnateur, il pourra mobiliser les services de consultants externes, de stagiaires ou d'autres personnes ressources pour lui permettre de bien accomplir sa mission.

4. Profil du consultant

* Formation universitaire de niveau Bac + 4 minimum en informatique, gestion, économie ou administration publique ;
* Avoir une expérience professionnelle générale de 8 ans au moins, dont :

- Une expérience probante de 2 ans au moins dans la gestion de projets financés par les bailleurs, dont une expérience dans la gestion de projets de la Banque mondiale est un atout ;
- Une expérience de 5 ans au moins dans le domaine de l'informatique, TICs ou équivalent ;

* Une bonne connaissance des questions liées à l'e-gouv aussi bien technique aussi bien que stratégique, politique et juridique ;

* Une bonne connaissance de l'administration publique en générale est déterminante ;

* Maîtrise de la langue française, bonne communication verbale et écrite. La maîtrise de la langue anglaise serait un atout ;

* Excellente pratique de l'internet et des logiciels bureautiques, notamment Microsoft Word, Excel et Powerpoint. Une bonne maîtrise d'un logiciel de gestion de base de données serait un atout ;

* Grande capacité relationnelle, analytique et stratégique ;
* Aptitude à travailler avec les acteurs locaux et internationaux, avec compétences en matière de consultation et de coordination des parties prenantes de manière diplomatique ;
* Bonnes aptitudes de formateur et maîtrise des outils et méthodes d'animation de travaux de groupe ;

* Flexible, apte à travailler en équipe et sous pressions ;
* Faire preuve de rigueur et justifier de bonnes qualités morales

Constitution des Manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés devront soumettre une Manifestation d'intérêt comprenant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae mis à jour et fournissant le nom, le titre, les coordonnées Email et téléphoniques relatives aux références techniques ;
- Une photocopie des diplômes, certificats et attestations de formation
- Les preuves des expériences similaires précédentes (attestations ou certificats).

Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : rcip.procure@gmail.com

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement** (version juillet 2017). La méthode de sélection est la « *Sélection de Consultants Individuels (SCI)* ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08h 30 à 14h 00 (heure locale) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard **le 03 Mai 2019 à 14 h 00 (heure locale)**.

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet RCIP4 « Manifestation d'intérêt N°2019/01/RCIP4/AMI – Intitulé du poste », Bureau de gestion de projet RCIP-4. Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, email : rcip.procure@gmail.com

Lancé le 19 avril 2018